

□ GARDERIE SUR LES LIEUX DE TRAVAIL □

En 1981, le Conseil du Trésor a autorisé l'établissement de cinq garderies dans des édifices fédéraux, à titre d'essai.

Il s'agit de garderies sans but lucratif exploitées par les parents; les ministères visés fournissent les locaux et l'aménagement, à titre gracieux, et les autres coûts sont à la charge des parents. En adoptant sa Stratégie nationale sur la garde d'enfants en décembre 1987, le gouvernement fédéral avait déclaré qu'il étudierait la possibilité d'établir un nombre important de nouvelles garderies dans les édifices fédéraux pertinents au cours des années suivantes et que le financement de leur aménagement était à l'étude. Le personnel du Conseil du Trésor est à élaborer une politique des garderies dans la fonction publique fédérale qui sera soumise à l'approbation des ministres.

Les associations de personnel et la direction du ministère des Affaires exté-

rieures étudient la faisabilité d'établir une telle garderie dans l'édifice Pearson. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a donné son appui au projet. Soixante-dix personnes environ ont participé à une réunion publique à l'auditorium du Ministère le 1^{er} février 1988, pour discuter de la garde d'enfants sur les lieux de travail et de la possibilité de former une association de parents qui explorerait l'idée plus à fond et qui, le cas échéant, dirigerait la garderie. Lors d'une réunion subséquente, une association a été créée et un comité de direction élu, auquel d'autres membres seront ajoutés. En voici les membres actuels :

Présidente	Lucie Allaire
Vice-présidente	Angela Bogdan
Trésorier	José Herran-Lima
Secrétaire	à venir
Membre	Valerie Bryce

Directeur du comité

Choix et préparation des locaux	Heather Brooker
Sondage sur les besoins	Heather Brooker
Levée de fonds	José Herran-Lima
Administration et statuts	Gordon Morrison
Communications	Lucie Allaire et Angela Bodgan

Les parents qui reviennent de l'étranger, que la question intéresse et qui sont disposés à participer sont cordialement invités à communiquer avec un membre du comité de direction.

Du côté de l'employeur, Howard Singleton (ABDS) est chargé du projet □

3

COMMUNICATION DIRECTE AVEC LES CONJOINTS

Si votre nom ne figure pas encore sur notre liste d'expédition, nous vous invitons à remplir le formulaire de la page 20 et à l'envoyer à ABB.

Si vous participez déjà à ce programme et si vous habitez la région de la Capitale nationale, vous avez sans doute reçu, ces derniers mois, les documents suivants :

9 décembre 1987 — une invitation aux intéressés à présenter des propositions pour la présentation des ateliers de travail et des séances d'information qui seront offerts prochainement par le Centre des services à l'affectation.

15 janvier 1988 — une lettre dans laquelle on demande aux intéressés de soumettre leur candidature pour le contrat de rédacteur de *Liaison*.

10 février 1988 — un rappel concernant l'emploi des conjoints; — de l'information sur les cours d'anglais et de français offerts aux conjoints des employés permutants; — un avis concernant une séance d'information intitulée: « Préparation de l'inventaire de vos biens »; — des renseignements sur les ateliers offerts ce printemps par le Centre des services à l'affectation pour les conjoints intéressés à l'emploi.

PROGRAMME DES COORDONNATEURS COMMUNAUTAIRES

Les coordonnateurs suivants ont été désignés depuis la dernière parution de *Liaison* :

ATHÈNES	— Marthe Béchard
BELGRADE	— Angela Davies Tasma Ramsey Loral Spence □